JO

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE CHAMPAGNE (Tél. 47-22-87)
(AISNE, ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE, MEUSE)

ABONNEMENT ANNUEL
15 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 5, place Paul-Jamot - REIMS.
C. C. P. : CHALONS-SUR-MARNE 2.802-15

SUPPLEMENT N° 1 au BULLETIN N° 55 d'AVRIL 1965 — le 6 Avril 1965

V I G N E

INFORMATIONS.-

Vers gris :

Parfois les chenilles de diverses noctuelles causent localement des dégâts importants, notamment dans les jeunes plantations ; entre le débourrement et l'étalement des premières feuilles, elles dévorent les jeunes pousses ou évident les bourgeons.

Dès l'observation de dégâts, il convient de lutter :

- soit par poudrage ou pulvérisation du pied des ceps et du sol environnant avec des insecticides de synthèse tels que H.C.H. - lindane - toxaphène ou aldrine.
- soit par épandage d'appâts empoisonnés à base de son "frisé" additionné de 200 g. d'aldrine ou de 400 g. de chlordane pour 100 kg. de son sec.

Otiorrhynques ("Culs crottés") :

Ces insectes qui causent des dégâts comparables à ceux des vers gris sont justiciables des traitements par poudrage ou pulvérisation indiqués ci-dessus.

ARBRES FRUITIERS

INFORMATIONS.-

Cécidomyie des poirettes :

Dans les vergers où des dégâts ont été observés en 1964 (poires calebassées) un traitement est conseillé au stade D3 E - stade déjà atteint dans certains vergers.

Les produits à base de D.D.T. ou de H.C.H. à 100 g. de matière active par hl. ou de lindane à 12 g. de matière active par hl. sont recommandés.

Puceron vert du pommier :

L'éclosion des oeufs d'hiver est totale ; un traitement est recommandé sur tous les arbres déjà envahis (voir liste des produits homologués).

P. 118

Chenilles défoliatrices :

L'activité de ces chenilles est déjà signalée dans certains vergers où elles s'attaquent aux jeunes bourgeons. Utiliser le parathion à 30 g. de matière active par hl. ou l'arséniate de plomb à 80 à 100 g. de matière active par hl.

GRANDE CULTURE

INFORMATIONS.-

Méligèthes du colza :

Les concentrations de méligèthes, observées sur colza d'hiver depuis le 1er avril, se sont intensifiées au cours des derniers jours et les premiers dommages se remarquent dans les cultures les plus hâtives : celles non defeuillées par les pigeons ramiers.

Les boutons sont encore petits et le début de la floraison relativement éloigné, de graves dégâts sont donc à redouter.

Intervenir avant qu'un préjudice sérieux soit occasionné (tolérance : 10 % de boutons attaqués).

Même en retardant le traitement au maximum, il n'est pas exclu qu'une seconde intervention soit nécessaire, compte tenu de l'éloignement de la floraison et de la courte rémanence des produits sur des plantes en pleine croissance.

Dans les grandes parcelles, les pullulations peuvent n'intéresser que les bordures bien que les températures élevées aient influé sur la dispersion de l'insecte. Eventuellement n'intervenir que sur une bande de 25 à 30 m. de largeur.

Charançon des siliques du colza :

Les premiers insectes se remarquent. Il est déconseillé de réaliser un traitement à forte dose en vue de les détruire avec les méligèthes.

Petites altises du colza :

Les conditions climatiques étant favorables à l'activité de ces parasites, surveiller les colzas de printemps n'ayant pas atteint le stade de 2 feuilles vraies et dont les semences n'ont pas été traitées spécialement.

Eventuellement intervenir, en particulier sur les bordures, et dans la direction des colzas d'hiver voisins.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire de REIMS

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant : L. BOUYX